

Formation Professionnelle FEEBAT DynaMOE 1

Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique

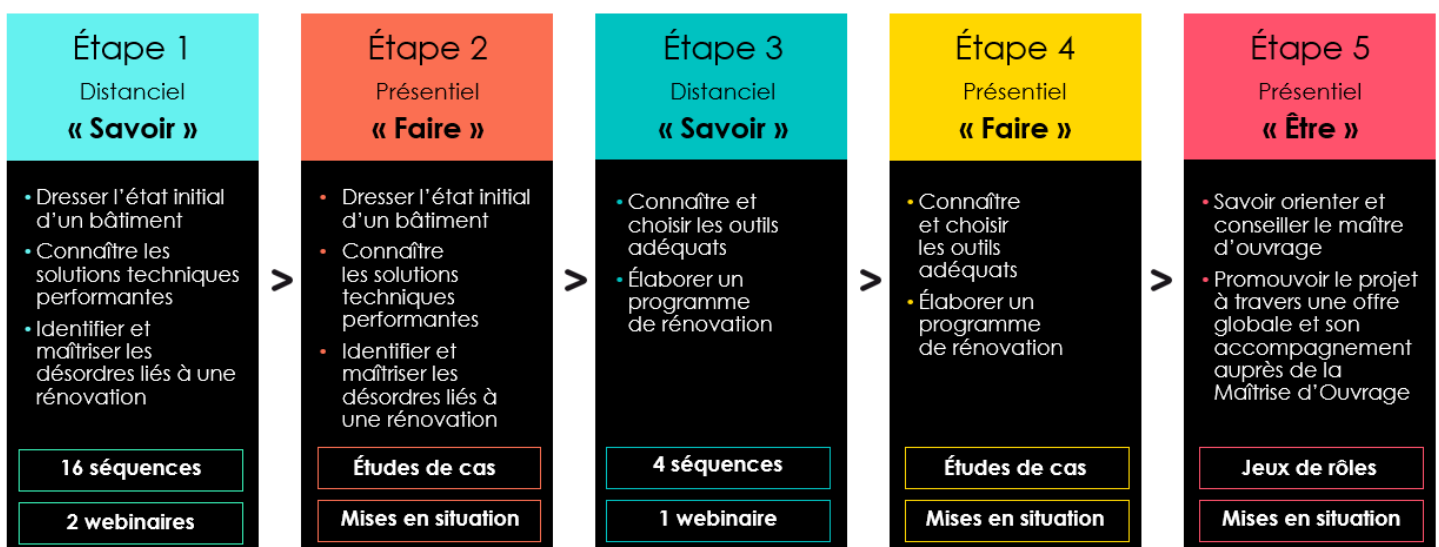
Public visé : Architectes, Maîtres d'œuvre, Constructeurs, Bureaux d'études, Economistes

Pré-requis : Connaissance des principes de base en thermique du bâtiment et expérience professionnelle de chantier.

Objectifs :

- Intégrer les problématiques d'une enveloppe performante
- Connaître les solutions techniques
- Connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies
- Choisir l'outil d'aide au projet de rénovation
- Formuler des scénarios de rénovation (globale et par étapes)
- Définir la typologie des systèmes installés
- Adapter/proposer les solutions d'équipement
- Connaître les aides financières
- Savoir arbitrer et hiérarchiser les interventions
- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- Concevoir l'avant projet de rénovation sur les volets techniques, financiers et humains
- Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

Le parcours par étape :



La durée du parcours : 5 jours dont 3 jours en présentiel (21h) et l'équivalent de 2 jours en distanciel (14h) sur une plateforme en ligne.

Étape 1 Distanciel « Savoir »	Étape 2 Présentiel « Faire »	Étape 3 Distanciel « Savoir »	Étape 4 Présentiel « Faire »	Étape 5 Présentiel « Être »
4 semaines	1 jour	3 semaines	1 jour	1 jour


Durée de 10h en autonomie dont
- un webinaire de démarrage (≈ 1h15)
- un webinaire intermédiaire (≈ 45 min)

Durée de 4h en autonomie dont
un webinaire intermédiaire (≈ 1h)


2 jours consécutifs

Programme :


1. Etape 1 – Distanciel (10h réparties sur 4 semaines) – sur une plateforme en ligne

Webinaire 1 (= classe virtuelle obligatoire en direct avec le formateur et les autres participants)  1h15


➤ Test de positionnement


- Séquence 1 - Les principes constructifs dans le temps
- Séquence 2 - Planifier et mener une visite sur site
- Séquence 3 - Répertorier les caractéristiques et les pathologies de l'existant  2h
- Séquence 4 - Coordonner un diagnostic global

➤ QCM 1 – Dresser l'état initial d'un bâtiment

- Séquence 5 - Choisir un isolant – P1
- Séquence 6 - Choisir un isolant – P2
- Séquence 7 - Identifier et gérer les interfaces entre parois et métiers  2h
- Séquence 8 - Connaître les systèmes énergétiques

➤ QCM 2 – Connaître les solutions techniques performantes

Webinaire 2 (= classe virtuelle obligatoire en direct avec le formateur et les autres participants)  45'


- Séquence 9 - Définir le confort thermique
- Séquence 10 - Préserver le confort thermique en toute saison
- Séquence 11 - Prévenir le sur ou sous-dimensionnement
- Séquence 12 - Prévenir l'humidité  4h
- Séquence 13 - Préserver la QAI
- Séquence 14 - Préserver le confort acoustique
- Séquence 15 - Connaître les objectifs énergétiques et environnementaux

- Séquence 16 - Comprendre la nécessité d'une approche coordonnée
 - QCM 3 - Identifier et maîtriser les désordres liés à la rénovation


2. Etape 2 – Présentiel (1 jour – 7h)

- Introduction - Retour du distanciel
- Séquence 1 - Rappel du cadre réglementaire
- Séquence 2 - Répertoire des caractéristiques et les pathologies de l'existant
- Séquence 3 - Etablir des pistes d'actions (1^{er} temps)
- Séquence 4 - Etablir des pistes d'actions (2^{ème} et 3^{ème} temps)
- Séquence 5 - Identifier et gérer les interfaces
- Conclusion


3. Etape 3 – Distanciel (4 heures réparties sur 3 semaines) – sur une plateforme en ligne

- Séquence 17 - Connaître et choisir un logiciel de calcul  1h
- Séquences 18 - Connaître les aides financières mobilisables


Webinaire 3 (= classe virtuelle obligatoire en direct avec le formateur et les autres participants) 1h

- Séquence 19 - Elaborer, adapter et visualiser des choix de travaux
- Séquence 20 - Programmer des travaux de rénovation  2h
 - QCM 4 : Connaître et choisir les outils adéquats
Proposer et mettre en œuvre des travaux de rénovation

4. Etape 4 – Présentiel (1 jour – 7h)

- Intro - Retour du distanciel
- Séquence 1 - Connaître et choisir un logiciel de calcul
- Séquence 2 - Elaborer, adapter et visualiser des choix de travaux  7h
- Séquence 3 - Intégrer l'ingénierie financière
- Séquence 4 - Optimiser et ordonnancer les travaux de rénovation
- Séquence 5 – Séquencer la rénovation par étape
- Conclusion du Parcours

5. Etape 5 – Présentiel (1 jour – 7h)

- Introduction
- Réussir la visite d'audit  7h
- Connaître son client
- Présenter les solutions de travaux
- Promouvoir un accompagnement

- Conclusion du parcours

Moyens pédagogiques :

- Brainstorming – échanges
- Apports théoriques : présentation Powerpoint, Photos, Vidéos
- Immersive learning : visite avec casque de réalité virtuelle
- Démonstration d'outils (logiciel de calcul)
- Etudes de cas concrets – jeux de rôle – jeux de plateau
- Quizz

Moyens d'évaluation :

Une évaluation des connaissances est réalisée à partir des études de cas et des jeux de rôle ainsi que par des QCM en fin de chaque étape.

Moyens Techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Casques de réalité virtuelle
- Plateforme en ligne avec accès personnel pour la formation en distanciel en autonomie.

Formateur :

Martial CHEVALIER : certifié CEPH A, expérimenté en conception et AMO de bâtiments passifs.

Informations pratiques :

Lieu * :

- 3 jours en présentiel dans le centre de formation TY eco² - ZA La Touche -35890 Bourg des comptes ou autres lieux selon la programmation
- 7 semaines en distanciel

Durée :

35h soit 21 h en présentiel + 14h en distanciel étalées sur 8 semaines

Le webinaire est une classe virtuelle courte obligatoire avec une date et un horaire précis. Il n'y a pas de replay possible.

Le volume horaire en distanciel donné est estimé. Il varie en fonction de l'apprenant et de son rythme d'apprentissage.

Tarif : 1200€ HT soit 1440 € TTC



« Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP) »

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.